

Cluster du Transport d'Occitanie Terrestre Et Maritime

Charte Ethique

Valeurs et Implication des membres



Table des matières

- Quelques définitions 1
- 1. Objet de la présente charte 2
- 2. Pourquoi TOTEM ? 2
- 3. Vision des actions collectives 2
- 4. Les Droits des participants..... 3
- 5. Les Devoirs des participants..... 4
- 6. Être acteur du cluster TOTEM..... 4
- Signature de la Charte Ethique du Cluster TOTEM..... 5

Quelques définitions

*« Une **entreprise étendue** (dite aussi « en réseau », ou « matricielle », ou « virtuelle ») est un ensemble d'entreprises et d'acteurs économiques associés pour la réalisation de projets communs. Elle fonctionne essentiellement sur la base d'alliances et partenariats. »*

SOURCE : WIKIPEDIA

*"La **mobilité** est la capacité des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés d'un endroit à un autre. Le caractère **durable** de la mobilité (ou mobilité durable), au sens supportable sur le long terme par la planète et la société humaine, dépend de notre capacité à faire face aux enjeux des transports, en collaboration avec l'ensemble des acteurs du domaine."*

SOURCE : DICTIONNAIRE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

*« Le **travail collaboratif** est une situation dans laquelle plusieurs agents partenaires décident de **coopérer**, c'est-à-dire de produire et d'utiliser l'**intelligence collective**, dans le but de résoudre en commun un problème. »*

F. AIDOUNI

1. Objet de la présente charte

À l'initiative de la Région Occitanie, de l'Etat et de groupements d'industriels, l'association Cluster TOTEM a été créée en 2020 pour fédérer des entreprises, des établissements de recherche et de formation, des institutions, collectivités et structures de développement économique, des organisations professionnelles et des partenaires volontaires pour développer avec audace, la mobilité intelligente et durable de demain.

Le cluster TOTEM a pour finalité le développement des filières du transport terrestre (automobile & ferroviaire) et maritime contribuant ainsi à l'emploi. Il favorise la collaboration inter-filières, la démarche d'entreprise étendue, l'émergence de solutions innovantes expérimentées en Occitanie, le renforcement du socle régional de compétences et l'attractivité du territoire.

Le cluster TOTEM vise à créer une dynamique collaborative où chacun contribue à la réussite des actions et des travaux menés. Cette charte est approuvée par les membres actuels et futurs de l'association.

Les entités et/ou personnes qui participent à ce programme s'engagent à respecter cette charte, la vision qu'elle porte et les droits et devoirs qui en résultent.

2. Pourquoi TOTEM ?

Par sa construction même, qui en fait un substantif : l'acronyme TOTEM pour Transports d'Occitanie Terrestres Et Maritimes, pose les frontières de la thématique et de la territorialité auxquelles il se réfère : les filières du transport terrestre (automobile, ferroviaire) et maritime en Occitanie.

Par l'étymologie du mot TOTEM : un TOTEM est la représentation (emblème) de la relation collective dans un contexte de famille et/ou de tribu. Appliquée à ce contexte-ci, TOTEM met l'accent sur la collaboration intelligente et collective qui constitue l'ADN du cluster. Il s'appuie aussi sur un symbolisme spirituel : le cluster TOTEM, c'est se renforcer mutuellement, accroître la solidarité entre les structures existantes, qui ont toutes la même importance.

Au-delà de ces deux premières références linguistique et symbolique ; TOTEM est un nom à la fois fort, international et mémorisable. Il est aussi compréhensible de tous (membres et acteurs externes).

3. Vision des actions collectives

L'objectif de l'association est d'améliorer l'efficacité des actions menées en collectif et les relations opérationnelles de tous ses membres dans le respect du plan d'actions défini par le conseil d'administration.

Pour être plus fort ensemble, l'organisation favorise :

- la promotion et la visibilité de ses membres
- l'émergence d'actions pragmatiques et opérationnelles
- l'efficacité des échanges en privilégiant une approche collaborative, innovante, agile et équitable basée sur l'intelligence collective
- l'amélioration continue des relations et des compétences
- l'autonomie des groupes de travail
- l'inclusion de chacun au sein du cluster

En vue de tendre vers ses objectifs, elle s'appuie sur des valeurs partagées par ses membres que sont :

- la confiance
- le pragmatisme
- la bienveillance sans compassion et sans jugement
- l'honnêteté et la transparence
- l'engagement de chacun
- la réciprocité

Dans ce cadre, les sujets d'intérêt sont choisis librement par ceux qui s'investissent. Pour favoriser le développement collectif et une meilleure connaissance mutuelle entre membres, les échanges se déroulent dans une ambiance conviviale et propice à la célébration des réussites et avancées.

4. Les Droits des participants

Les participants bénéficient donc :

- d'une synergie et d'engagements collectifs
- d'une promotion et d'une visibilité supplémentaire
- de la possibilité d'intervenir sur des actions business, des projets innovants et d'acquérir de nouvelles compétences
- d'un soutien au travers de la solidarité inter-membres
- d'actions collectives dans le but d'être plus forts ensemble
- de conditions de dialogue équitable entre les entreprises
- de conditions favorisant la communication et la collaboration entre les membres dans un esprit de confiance et de bienveillance
- d'un respect des règles de confidentialité
- d'un espace et d'un état d'esprit favorisant le partage des connaissances
- d'une participation aux événements organisés par l'association

5. Les Devoirs des participants

Les devoirs des participants sont les suivants :

- le respect des engagements collectifs définis collectivement ou en groupes restreints
- la contribution à renforcer l'esprit collectif, la solidarité et la réciprocité
- la contribution à intégrer de nouveaux membres
- la participation à la promotion des membres et des partenaires
- la mise à disposition de compétences et/ou de moyens nécessaires aux actions collectives auxquelles le membre participe
- le choix et la participation aux actions collectives et équitables
- la contribution à instaurer un esprit convivial et bienveillant
- le respect des éventuelles règles de confidentialité décrits dans les statuts et le règlement intérieur du cluster
- la participation active aux événements prioritaires organisés par l'association

6. Être acteur du cluster TOTEM

Les actions du cluster s'organisent autour de ses 4 missions :

- le business et l'export, dont les objectifs sont d'accroître l'impact des membres auprès de prospects (techniques et achat) et le développement du territoire business en France et à l'international.
- l'innovation qui vise à développer les solutions de mobilité de demain au sein (et à l'interface) des filières terrestres et maritimes et de favoriser leur expérimentation.
- les compétences et la formation qui doivent permettre d'anticiper les besoins futurs et d'ancrer les compétences stratégiques régionales
- l'attractivité de l'Occitanie vis-à-vis d'entreprises

Le cluster pilote un portefeuille d'actions qui concourent à la réussite des missions. Chacune de ces actions est pilotée par un membre référent (ambassadeur) qui participe, avec l'aide des permanents, à l'animation et au suivi : les avancées, les plannings, les éventuels litiges, les propositions de sujets, etc.

Le Conseil d'Administration valide le lancement des actions par rapport à la vision, aux actions déjà engagées et aux ressources nécessaires.

Chaque membre, avec l'aval de son organisation, peut choisir de s'impliquer au sein du cluster selon 4 modes :

- définir la stratégie et suivre le pilotage des actions. Ainsi, chaque membre peut proposer sa candidature en Assemblée Générale pour assurer la présidence (tous les 3 ans) ou au sein de son collègue pour intégrer le Conseil d'Administration.

- piloter des actions – missions - projets – groupes de travail thématiques. Après la validation du Conseil d'Administration, le membre devient ainsi un ambassadeur pour le cluster et son action peut donner lieu à une lettre de mission. Les membres peuvent aussi choisir de mettre à disposition une ressource afin de mener des actions structurantes au sein du cluster.
- contribuer à la réussite des actions du cluster dans leur phase de préparation ou de mise en œuvre.
- participer à l'effet réseau en faisant la promotion du collectif ou en créant des opportunités et synergies avec d'autres membres.